Assemblée des professeurs de gymnase à Baden

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **21 (1892)**

Heft 11

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

seront adressées directement ou transmises par vous, au sujet de l'*Exposé* et des *Applications* de la méthode naturelle ou maternelle. J'y répondrai dans un des prochains numéros du *Bulletin*, soit sous forme d'article, soit dans la *Correspondance* par quelques mots seulement, sans jamais me départir de la devise bien connue : *Amicus Plato, magis amica veritas*, mais, d'autre part, avec l'intention de travailler sans relâche à réaliser l'épigraphe placé en tête de l'*Exposé général* de la méthode naturelle ou maternelle : *Excelsior! Excelsior!* Si grand, en effet, que soit le maître, le disciple ajoutera toujours à son expérience et apportera une nouvelle pierre à l'édifice de la civilisation, car la marche du progrès est constante. Chaque jour les méthodes, si bien nommées « les maîtres des maîtres » s'améliorent ; or, améliorer les méthodes, c'est abréger le chemin de la vérité, c'est prolonger la vie.

Des exemplaires gratuits du *1er Livret* et du *Guide* seront envoyés encore aux collaborateurs dont je réclame instamment le concours si justement éclairé par une pratique quotidienne, surtout pour la composition des textes de lecture, en échange d'une rémunération très légitime et qui sera assez élevée. Ils n'auront qu'à en faire directement la demande à l'auteur ; mais, *avant de rien entreprendre*, je leur recommande de se bien pénétrer de la marche de la méthode naturelle ou maternelle, en étudiant à fond le *1er Livret*, et le *Guide* ainsi que l'*Exposé général* de la classification des syllabes qui paraîtra dans un des prochains numéros du *Bulletin*.

J'enverrai successivement les livres et les manuels qui ont été publiés ou qui le seront dans toutes les bibliothèques publiques à l'usage spécial des professeurs [1].

La reproduction de mes articles est autorisée aux périodiques du canton de Fribourg et aux journaux et revues pédagogiques qui font échange avec le *Bulletin* de Fribourg, à la condition de citer le nom de l'auteur et la source où l'on a puisé.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Directeur et ami, l'expression de mes meilleurs sentiments de reconnaissance pour vous et de dévouement à la Société fribourgeoise d'éducation et au *Bulletin*.

G. Théodore,
ancien chef d'Institution, rédacteur de journaux français et étrangers d'enseignement primaire,
Lauréat de l'Académie française

[1] Le *Musée pédagogique* a déjà reçu de M. Théodore seize volumes théoriques et pratiques sur la méthode naturelle ou maternelle.

ASSEMBLÉE DES PROFESSEURS DE GYMNASE

A BADEN

Le 8 et le 9 octobre dernier, la Société suisse des professeurs se trouvait réunie dans la charmante ville de Baden. Ceux-ci étaient au nombre de soixante environ. La Suisse française n'y était représentée que par cinq membres, dont trois de Neuchâtel et deux du Collège de Fribourg.

Dans sa première séance, samedi soir, l'assemblée régla les ques-

tions administratives : reddition des comptes, publication du cahier annuel, fondation d'une bibliothèque, nomination d'un nouveau président, constitution du bureau et choix du lieu de la prochaine assemblée. C'est Winterthour qui a été choisi, avec le recteur du Gymnase de cette ville pour président.

Ces questions liquidées, M. le Dr Escher, professeur à Zurich, ouvrit la série des travaux par une conférence très instructive sur les résultats des dernières fouilles pratiquées à l'Acropole d'Athènes. Une riche collection de photographies, de plans, de dessins illustra heureusement l'exposé du conférencier.

Le lendemain nous assistions à une nouvelle conférence donnée par M. le recteur de l'Ecole cantonale d'Aarau sur les ondes et les rayons électriques. L'auteur signala de la manière la plus claire l'étonnante similitude qui existe entre ces phénomènes électriques et les ondes acoustiques, calorifiques et lumineuses. Il démontra ainsi l'unité des forces physiques.

Mais la question la plus importante qui figurait aux *tractanda* était, comme toujours, une question pédagogique. Elle avait pour objet les examens publics de fin d'année.

On sait qu'en Suisse comme en Allemagne, il est d'usage de clore l'année scolaire par des examens publics, auxquels les parents et le public assistent souvent en grand nombre. Ces examens durent plusieurs jours. Or, est-il à propos de maintenir ces examens ou ne vaudrait-il pas mieux les supprimer ? Telle était la question qui était proposée aux débats de l'assemblée. Cette question est vivement controversée en Allemagne comme dans la Suisse allemande.

M. Kaufmann, recteur du Gymnase de Soleure, avait été chargé de présenter le rapport.

Voici en substance les conclusions de son remarquable travail :

1° Les adversaires de ces épreuves prétendent que des examens publics ne sauraient donner une idée exacte du travail et de l'état d'un Collège, car l'instruction des élèves, qui est le thème nécessaire des interrogations du maître, n'est que l'un des éléments du travail scolaire. L'éducation proprement dite, qui doit être le principal but des efforts du maître, échappe presque totalement à ce contrôle. L'appréciation qui résulte de ces répétitions publiques est donc très incomplète et souvent injuste pour les élèves comme pour le maître.

2° De plus, le professeur sera souvent tenté de donner une fausse direction à sa classe en vue d'assurer le succès de ces examens. Cette fâcheuse préoccupation et le défaut de sincérité des épreuves ne manqueraient pas d'exercer une funeste influence au point de vue intellectuel et moral, soit sur les maîtres soit sur les élèves.

3° Ces examens sont destinés surtout à intéresser les parents à l'éducation de leurs enfants. Mais ce but ne sera atteint qu'autant que les parents assistent assidûment à ces épreuves. Or, il n'en est pas toujours ainsi.

4° Enfin rien n'importe autant au succès de l'éducation que d'écarter des établissements tout ce qui est de nature à agiter les esprits, à troubler la marche paisible et régulière des études. Or, ces examens publics ne sont-ils pas souvent une source d'émotions fiévreuses et une cause de surmenage pour les intelligences ?

M. le Dr Kaufmann trouve que ces objections sont en partie fondées. Il estime de plus que ces examens ne sauraient servir de contrôle pour le maître. Car il n'appartient pas au public, mais aux inspecteurs ou au recteur qui ont la responsabilité d'un établissement, de

veiller avec soin par de fréquentes visites de classes, par des examens oraux et écrits, par une vigilance de tous les instants, à ce que chacun dans sa sphère remplisse scrupuleusement son devoir; à eux d'apprécier le savoir et les aptitudes pédagogiques des maîtres, à eux de contrôler et stimuler par des inspections sérieuses les efforts du professeur et le travail des élèves.

Cependant le rapporteur estime que la plupart des objections qu'il vient d'exposer sont dirigées plutôt contre l'organisation défectueuse de ces épreuves publiques, que contre les examens eux-mêmes. Il conviendrait donc de les réformer et non de les supprimer. Dans ce but le rapporteur demande :

1. Que ces examens soient organisés de telle façon qu'ils mettent en lumière la méthode d'enseignement, le choix des matières et la manière dont elles sont traitées, ainsi que les rapports entre le maître et ses élèves.

L'examen devrait faire ressortir non seulement les connaissances positives des élèves, mais surtout leur développement intellectuel, de telle sorte que les assistants puissent voir si l'école est vraiment une gymnastique intellectuelle, ou si elle n'est qu'un simple dressage.

3. Le double but de l'école, celui d'élever les âmes et de cultiver les esprits, devrait se révéler dans tout examen bien conduit.

4° Le surmenage, qui est l'un des écueils de ces épreuves, pourrait être évité par le maître : *a)* en organisant le travail d'une manière régulière et systématique durant toute l'année scolaire; *b)* en réduisant les matières qui s'adressent spécialement à la mémoire, et au besoin en supprimant certaines branches pour ces épreuves.

5. Pour donner une image fidèle de l'état de la classe aux examens oraux, on pourrait ajouter des épreuves, écrites du moins pour les mathématiques et pour les langues.

Si ces conditions sont observées, les examens publics de fin d'année peuvent être utiles, selon M. Kaufmann, car alors : *a)* ils constituent d'abord un contrôle public propre à réagir contre les préjugés que l'on pourrait avoir contre l'établissement; *b)* ils fournissent aux parents une occasion de se rendre compte, au moins une fois dans l'année, du savoir et des succès de leurs enfants. Ils contribuent à établir ainsi un lien, faible peut-être, entre l'école et la famille; *c)* Ils sont aussi un encouragement pour le maître et pour les élèves.

De plus, par leur solennité, ils donnent un heureux éclat à la clôture des cours.

Du reste, des usages une fois bien établis ne doivent être supprimés qu'autant qu'ils sont certainement défectueux.

La discussion qui s'est engagée sur les conclusions du rapport fut longue, très nourrie et intéressante.

Elle a démontré que le but principal de ces épreuves était d'intéresser les parents aux études et à la conduite de leurs enfants. Quant aux autres avantages signalés par le rapporteur, ils paraissent contestables pour la plupart. On ne parut pas d'avis généralement d'introduire les examens écrits. On insista surtout sur un point : c'est que ceux qui ont la responsabilité d'un établissement n'ont nul besoin de ces épreuves s'ils ont rempli consciencieusement leurs devoirs durant l'année scolaire.

Malgré le peu de fruits que l'on retire de ces exemples, leur maintien est voté à une grande majorité.

Ajoutons, avant de clore ce compte rendu de la récente réunion de Baden, que, dans son discours d'ouverture, le président, M. Schul-

theiss, nous avait donné lecture d'une réponse du Département fédéral de l'Intérieur au rapport que M. Burckart avait présenté l'année dernière à Neuchâtel sur les examens de maturité pour les futurs médecins. Le rapporteur avait demandé, entre autres, que le programme de ces examens fût restreint et que le Règlement subît certaines modifications.

Le directeur du Département fédéral remercie la Société des professeurs et son rapporteur d'avoir étudié cette importante question et promet, à l'occasion de la prochaine revision du Règlement des examens, de tenir compte des vœux exprimés par l'assemblée de Neuchâtel.

LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Cette institution continue à recevoir de nombreux dons. Parmi les plus importants envois arrivés dernièrement, nous devons citer ceux de M. Herder, éditeur à Fribourg-en-Brisgau; de Hug, éditeur de musique, à Zurich, et surtout le don généreux de M. Horner, professeur. Puisse ce bel exemple être suivi.

Vingt-sept instituteurs se sont inscrits pour l'exécution du relief du canton de Fribourg, et des démarches ont été faites auprès du bureau topographique fédéral, afin d'obtenir aux meilleurs conditions les cartes de l'Atlas Siegfried nécessaires pour ce travail.

Le Musée continue a être visité par les instituteurs et les amis de l'enseignement. Nous avons aussi eu le plaisir de recevoir la visite, surtout pendant l'Exposition, d'un certain nombre d'écoles avec leurs maitres. Qu'elles continuent. G.

CORDONNERIE POPULAIRE

144, Place Hôtel-de-Ville, 144,

FRIBOURG

On trouvera toujours un joli choix de chaussures en tous genres.

PRIX MODÉRÉS (H 2 F)

A VENDRE OU A LOUER

un **harmonium** presque neuf. S'adresser à Monsieur **Schervey**, *maréchal* à **Autigny**. (H 1391 F)